



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Édouard, tenue le 3 décembre 2019 à 20 h à la salle du Conseil, située au 405C, Montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents MM. Gaétan Boulerice, Daniel Racette et Mme Annie Lussier.

MM Alain Dumouchel, Marc Gaudreau et Alain Poissant étaient absents

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. Le directeur général et secrétaire trésorier, Félix Champagne-Picotte et la directrice générale adjointe, Véronique Lussier étaient présents. La séance débute à 20 h.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Moment de recueillement
- 3- Lecture de l'ordre du jour
- 4- Période de questions du public sur l'ordre du jour
- 5- Adoption de l'ordre du jour
- 6- Adoption du budget 2020
- 7- Adoption du programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022
- 8- Période de questions
- 9- Levée de la séance

19-12-180 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 3 décembre 2019 tel que présenté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	P		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 – Alain Dumouchel	A	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	A	Maire suppléant :		REJETE	

➤ aucune personne présente

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC SUR L'ORDRE DU JOUR – aucune question

19-12-181 Adoption du budget 2020

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil adopte le budget 2020 tel que présenté, **QU'**il décrète que le document explicatif soit publié sur le territoire de la Municipalité tel que mentionné à l'article 957 du Code municipal **ET QUE** le rapport du budget 2020 soit classé sous le numéro **2019-12** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 – Alain Dumouchel	A	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	A	Maire suppléant :		REJETE	

19-12-182 Adoption du programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil adopte le programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022 tel que présenté, **QU'**il décrète que le document soit publié sur le territoire de la municipalité tel que mentionné à l'article 957 du Code municipal **ET QUE** le rapport du programme triennal immobilisation 2020-2021-2022 soit classé sous le numéro **2019-12** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 – Alain Dumouchel	A	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	A	Maire suppléant :		REJETE	

PÉRIODE DE QUESTIONS – aucune question





No de résolution
ou annotation

19-12-183 Clôture de la séance

II EST PROPOSÉ de lever la présente séance à 20h06

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	P		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	A		
# 3 – Alain Dumouchel	A	Maire :		ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 4 – Marc Gaudreau	A	Maire suppléant :		ADOPTE A LA MAJORITE	
				REJETE	


Ronald Lécuyer, maire


Félix Champagne-Picotte, urbaniste
Directeur général et secrétaire-trésorier